



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la santé publique (OFSP)

[Envoyer l'article](#) | [imprimer](#)

Syndrome respiratoire aigu sévère d'origine asiatique

Berne, 19.03.2003 - Situation au 19 mars 2003

En date du 19 mars 2003, L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a reçu des médecins cantonaux sept notifications de suspicion du Syndrome Respiratoire Aigu Sévère (SRAS), selon les critères de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

16 mars 2003:

Deux cas de personnes de retour d'Asie ont été notifiés par les autorités genevoises. Sur la base de l'évaluation clinique et radiologique, un cas remplit les critères de l'OMS de cas probable et l'autre de cas suspect. Ces personnes sont à leur domicile et leur état de santé est satisfaisant.

18 mars 2003:

Quatre personnes d'une même famille dans le canton de Fribourg remplissent les critères de l'OMS. Le père s'est infecté en Asie du sud-est et a transmis la maladie à son épouse et aux deux enfants. Ils sont isolés à leur domicile, mais leur état de santé est satisfaisant.

19 mars 2003:

Une personne ayant traité médicalement le cas probable de Genève a été hospitalisée un jour et remplit les critères de cas probable. Elle est en voie de guérison, isolée à son domicile.

En Allemagne et à Hong Kong, des particules d'un virus appartenant à la famille des Paramyxoviridae ont été décelées auprès des patients atteints du SRAS. Toutefois, à l'heure actuelle, il n'est pas encore établi que cet agent pathogène soit la cause du SRAS.

L'OFSP a publié les recommandations destinées aux médecins pour le dépistage et la notification des cas présentant les symptômes du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS).

Actuellement, il n'y a pas de danger pour la population suisse. Il est toutefois recommandé que les personnes revenues des pays du sud-est asiatique dans les derniers quinze jours et qui souffrent de symptômes de cette maladie, notamment une forte fièvre et des difficultés respiratoires aiguës, contactent rapidement un médecin.

L'OFSP suit attentivement l'évolution de cette maladie et est en contact permanent avec ses partenaires nationaux et internationaux. S'appuyant sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'OFSP estime qu'il n'y a pas lieu actuellement de prévoir des restrictions de voyages.

D'autres informations sont disponibles au numéro de téléphone 031 322 88 04 ou sur internet:
<http://www.bag.admin.ch> (Office fédéral de la santé publique)
<http://www.who.int> (Organisation mondiale de la santé)
<http://www.cdc.gov> (Centers for Disease Control and Prevention USA)

Adresse pour questions complémentaires:

Section Communication, tél. +41 (0)31 322 95 05

Editeur:

Office fédéral de la santé publique

Internet: <http://www.bag.admin.ch>

Email: media@bag.admin.ch

Office fédéral de la santé publique (OFSP)

[Contact](#) | [Informations juridiques](#)

<http://www.bag.admin.ch/dokumentation/medieninformationen/01217/index.html?lang=fr>